

1. Commande publique

1.1 Marché publics

N° 74-2023

DECISION DU PRESIDENT

Signature de la proposition financière de LIBRICIEL pour la maintenance du logiciel de gestion des actes administratifs : Wed-delib et S2low (Actes) et du logiciel de gestion des actes administratifs : Pastell.

Le Président de la Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle,

Vu l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,
Vu l'article L.1111-4 du Code de la Commande publique,
Vu l'article L.2122-1 du Code de la Commande publique,
Vu l'article R. 2122-8 du Code de la Commande publique,
Vu la délibération du Conseil communautaire n° 94-2022 en date du 29 septembre 2022 portant délégation au Président en matière de marchés publics,

Considérant que la maintenance des logiciels de gestion des actes administratifs est essentielle au bon fonctionnement de la collectivité.

Le Président décide de signer la proposition financière de la société LIBRICIEL, 140 rue Aglaonice de Thessalie, 34170 CASTELNAU-LE-LEZ, d'un montant de 7395 € HT, soit 8874 € TTC pour la maintenance des logiciels de gestion des actes administratifs : Web-delib et S2low (actes) et Pastell.

Fait à Pont-Audemer, le 12 septembre 2023

Le Président

Francis COUREL

